



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prise en charge des jeunes atteints du syndrome Hikikomori

Question écrite n° 32321

Texte de la question

Mme Florence Provendier appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les jeunes atteints de la pathologie Hikikomori. Né au Japon dans les années 1990, le Hikikomori est un repli social pathologique défini par un confinement à son domicile continu d'au moins six mois, marqué parfois par une déficience ou une détresse fonctionnelle importante et des troubles psychiatriques. Cela touche en majorité des jeunes hommes de 12 à 25 ans. En France le phénomène est peu connu et souvent assimilé à des dépressions ou pire de la « fainéantise ». Certains médecins parlent de milliers de cas sans pouvoir se baser sur des chiffres officiels car aucune étude n'a pour l'heure été réalisée. Ni étudiants, ni salariés, ni stagiaires, ni apprentis, ils vivent des minima sociaux ou le plus souvent aux dépens de leurs parents. Le seul chiffre disponible est celui de 900 000 jeunes qui sont chaque année hors radars n'apparaissant dans aucune catégorie socio-économique. Sur ces 900 000 jeunes, combien sont atteints de cette pathologie ? Combien de familles ont besoin d'aide ? Pour celles dont l'enfant est atteint de cette pathologie le désarroi est total, partagées entre sentiment de solitude vis-à-vis des institutions et de honte qui entraîne un repli social. La prise en charge médicale est peu développée, rares sont les psychiatres qui reconnaissent, accompagnent et traitent cette maladie. Le plus souvent les parents et les proches sont confrontés à des portes closes, des diagnostics approximatifs et un ballotement administratif qui renforcent leur sentiment d'impuissance face à ce syndrome. Pendant ce temps, le jeune régresse, s'enferme, parfois pendant des mois voire des années sans sortir d'une pièce, ne communiquant avec l'extérieur que par le biais d'outils numériques. Face à ce phénomène incompris, elle appelle l'attention du ministre pour qu'un dispositif global d'aide à ces jeunes et à leur entourage soit déployé.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Provendier](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32321

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6434

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)